



L'OLYMPISME :
UNE CULTURE UNIVERSELLE DE LA FRATERNITE

BULLETIN D'ADHESION 2022

Je soussigné (e),

Personne Physique
NOM
Prénom
Adresse
Téléphone
Courriel

déclare adhérer¹ en qualité de membre actif au Comité français Pierre de Coubertin et règle ma cotisation pour l'année 2022 par :

- **Nouveauté** Paiement par carte bancaire, en cliquant sur le lien sécurisé suivant :
<https://www.payassociation.fr/comite-francais-pierre-de-coubertin/dons>
→ *Édition automatique du certificat fiscal*
- Virement bancaire²
- Chèque bancaire³ à l'ordre de « Comité français Pierre de Coubertin »

selon le barème suivant :

Membre actif – personnes physiques (minimum)	30,00 €
Membre bienfaiteur (minimum)	160,00 €
Vous avez aussi la possibilité de verser le montant de votre choix	

Les personnalités qualifiées, membre d'honneur, membres honoraires et membres associés (en raison de leur participation aux activités, auteurs de la Gazette par exemple), n'étant pas des membres actifs, sont dispensés de cotisation.

1. Un reçu de paiement vous sera adressé par retour à votre adresse électronique. Les adhérents personnes physiques recevront, par retour également, un bon Cerfa d'exonération fiscale.

2. IBAN : **FR76 1027 8060 4300 0211 5350 119** BIC : **CMCI FR 2A** (veiller à préciser le nom complet de votre organisme et adressez votre bulletin d'adhésion par courrier électronique à comitecoubertin@cnosf.org)

3. En raison de la crise sanitaire, adresser votre bulletin accompagné du chèque au domicile du trésorier :
M. Francis AUBERTIN 2 impasse du Raquer Vihan 56880 PLOEREN.